

Document de référence
du **PLAN**
NATIONAL DE
FORMATION

à l'usage des

- Commissions Nationales Sportives
- Groupes de Travail Sportifs
- Délégations régionales
- Délégations départementales
- Formateurs

Brevet Fédéral
Animateurs
Officiels



Commission Nationale Formation 2008



Sommaire

Documents de références généraux

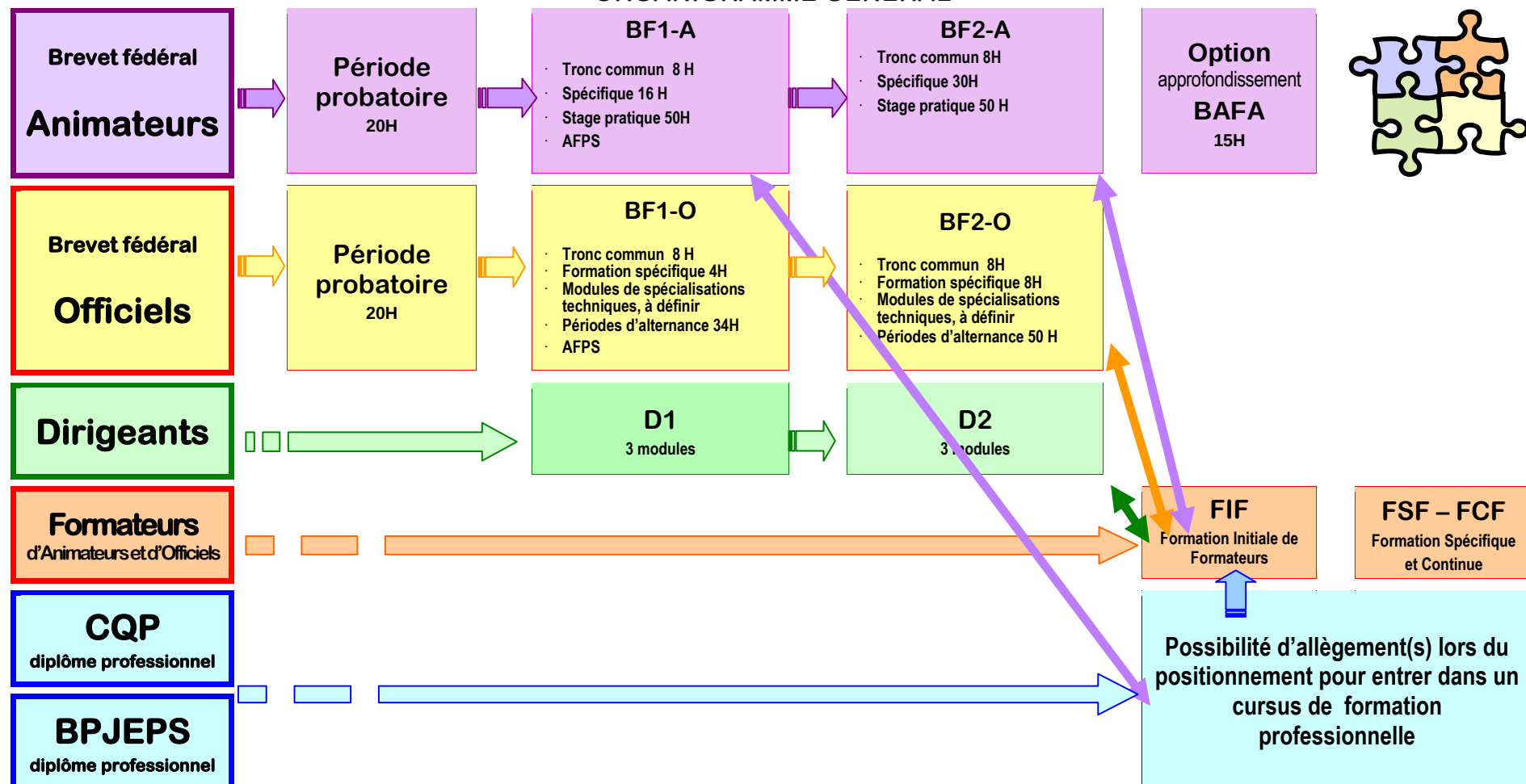
Organigrammes de la Formation UFOLEP	p. 3 à 4
Règlement des formations	p. 5
Déroulement chronologique des formations aux Brevets Fédéraux	p. 6
Classification des Unités de Compétences Capitalisables - UCC	p. 7
Indications sur l'encadrement des stages de formation.....	p. 8
Glossaire	p. 9

Documents de références spécifiques aux activités sportives

Identification de l'activité sportive	p. 10
Conditions d'entrée en formation	p. 11
Organigramme BF 1 A et BF 2 A	p. 12
Tronc commun BF 1 A et BF 1 O	p. 13
Tronc commun BF 2 A et BF 2 O	p. 14
Référentiel spécifique Activité Sportive BF 1 A	p. 15 à 19
Référentiel spécifique Activité Sportive BF 2 A	p. 20 à 24
Période probatoire et stages d'alternance BF 1 A et BF 2 A	p. 25
Organigramme BF 1 O et BF 2 O	p. 26
Référentiel spécifique Activité Sportive BF 1 O	p. 27 à 31
Référentiel spécifique Activité Sportive BF 2 O	p. 32 à 36
Période probatoire et stages d'alternance BF 1 O et BF 2 O	p. 37
Bibliographie	p. 38



ORGANIGRAMME GENERAL



N.B. Des reconnaissances de compétences diplômantes peuvent être obtenues par :

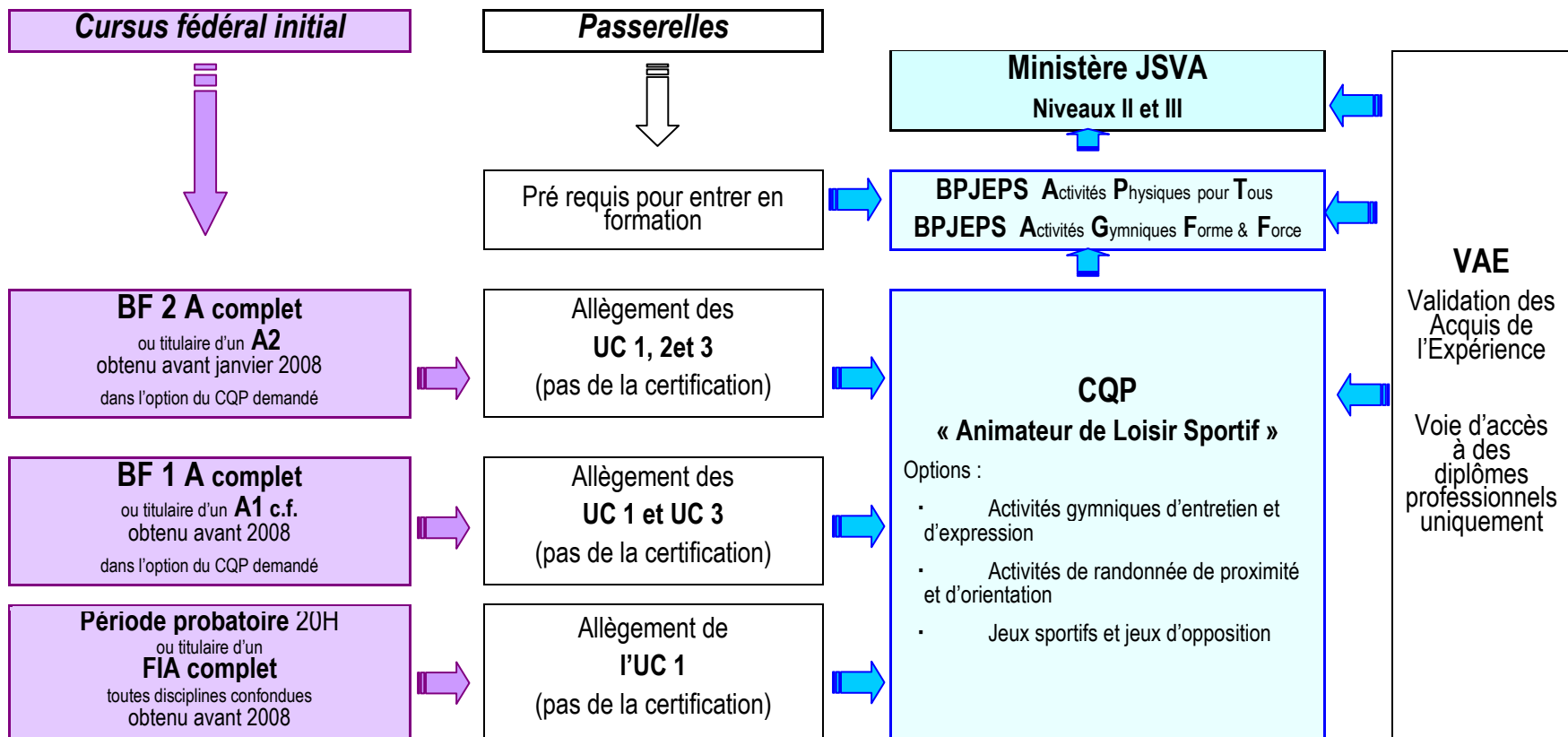
VAE : Validation des Acquis de l'Expérience (diplômes professionnels)

RICA : Reconnaissance Interne des Compétences Acquisées. (Brevets fédéraux Ufolep)



Les passerelles entre les formations fédérales et les formations professionnelles

Filière « ANIMATEURS »



La RICA mode d'emploi

La RICA (Reconnaissance Interne des Compétences Acquisées) est une des voies d'accès aux brevets fédéraux A et O, 1^{er} et 2^{ème} degré, de l'Ufolep. Cette modalité d'accès aux diplômes fédéraux repose sur 2 principes : La formalisation de l'expérience acquise à travers la rédaction d'un document écrit,

- L'équivalence entre les brevets fédéraux UFOLEP (A et O) et les diplômes et les titres professionnels.

La demande d'accès à un brevet fédéral Ufolep, par la voie de la RICA, est traitée et gérée par le délégué départemental et transmis au pôle formation national pour instruction.

La liste des diplômés fédéraux par la voie de la RICA est actualisée 4 fois par an (janvier / avril / juillet / octobre) et téléchargeable sur le site Internet fédéral, rubrique formation.



REGLEMENT		Formation des Animateurs et des Officiels UFOLEP				Formation des Formateurs et des Cadres UFOLEP		
200	Nature Modalités	Période probatoire	BF 1 A et O	BF 2 A et O	Options ou Remise (s) à niveau	Formation Initiale de formateurs FIF	Formation Spécifique de formateurs FSF	Formation Continue de cadres FCC
	Public et Niveau d'entrée		Avoir vécu une période probatoire, validée. Age et niveau technique requis, définis par la CNS / GTS	Etre titulaire du BF 1 A ou O	Après l'obtention du B.F. 1 ou B.F. 2	Etre titulaire du Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré Animateur ou Officiel	Etre Formateur d'Animateurs ou d'Officiels	Formateurs élus, délégués, membres de CNS
Candidats	Objectifs	Être à niveau pour entrer en formation d'animateur et/ou d'officiel d'association	Etre titulaire du Brevet Fédéral 1 ^{er} degré Animateur ou Officiel	Etre titulaire du Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré Animateur ou Officiel	Perfectionner sa technique dans l'activité	Devenir Formateur d'Animateurs ou d'Officiels	– Développer ses compétences – Faire progresser la pratique de l'activité	Développer ses compétences personnelles Participer à la vie de la fédération Ufolep et de la Ligue
	Contenus et horaires minima	Vivre une expérience associative	- UCC du Tronc commun 8 h. - UCC spécifiques 16 h.	- UCC du Tronc commun 8H - UCC spécifiques 30H	Définis par les CNS/GTS Validés par CN Formation	UC du FIF	Proposés par les CNS ou GTS	Définis par la CN Formation
	Expérience associative	20H minima	- 10H vie associative et fédérative - 40H en situation d'animateur ou d'officiel	- 10H vie associative et fédérative - 40H de conception et réalisation d'un projet en situation d'animateur ou d'officiel	Définis par les CNS/GTS	Réaliser son parcours individuel de formation	Encadrer une Formation	
	Attestation ou diplôme obtenu	Attestation de niveau d'acquisition minimum pour entrer en BF1A ou BF1O	Brevet Fédéral 1 ^{er} degré Animateur ou Officiel	Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré Animateur ou Officiel	Attestation	Validation finale du Projet Individuel de Formateur par la CN Formation	Attestation délivrée par la CN Formation	Attestation délivrée par la CN Formation
	Champ d'intervention	Dans son association		Dans une ou plusieurs associations et au niveau d'une commission départementale et/ou régionale		Responsabilité de stage de Formation A, O et D		Au sein des différentes structures et instances de la fédération
Organisation	Responsable de la gestion administrative	Comité départemental d'origine	Par délégation de la CN Formation • Echelon national • Echelon régional	Par délégation de la CN Formation • Echelon national • Echelon régional	- CNS/GTS - Régions par délégation de la CNS/GTS	Échelon National Ufolep	Échelon National + CNS ou GTS	CN Formation et son Pôle
	Responsable de la formation et de la validation	Président de l'association	Formateur agréé d'A ou O, inscrit sur la liste nationale	Formateur agréé d'A ou O, inscrit sur la liste nationale	Formateur agréé d'A ou O, inscrit sur la liste nationale	Responsable Formation validé par la CN Formation	Responsable Formation validé par la CN Formation	Responsable Formation validé par la CN Formation
	Encadrement	- Tuteur issu de l'association: -(Animateur ou Officiel)	- Formateurs agréés d'A ou O, inscrits sur la liste nationale. - Stagiaires FIF - Tuteur : Animateur ou Officiel de l'association	Equipe d'encadrement validée par la CN Formation Tuteur : Animateur ou Officiel de l'association du département ou de la région	- Formateurs BF 2A ou O - Intervenants qualifiés	Equipe d'encadrement validée par la CN Formation	Equipe d'encadrement validée par la CN Formation	Equipe d'encadrement validée par la CN Formation



La chronologie de la formation

NB : La formation « Tronc commun » précède impérativement la formation « Spécifique »

La chronologie des temps de formation (en continu ou en alternance) est déterminée par la structure organisatrice, en fonction des impératifs liés à l'implantation du stage (proximité ou éloignement, externat ou internat, disponibilité des stagiaires, etc...).

BF1 A et O			BF2 A et O		
	En continu	En alternance		En continu	En alternance
1	Période probatoire	Période probatoire	1	Formation Tronc commun	Formation Tronc commun
2	Formation Tronc commun	Formation Tronc commun			
3	Formation spécifique	Stage en situation dans l'association « Vie associative »	2	Formation spécifique	Stage en situation dans l'association « Vie associative »
4	Stage en situation dans l'association « Vie associative »	Formation spécifique	3	Stage en situation dans l'association « Vie associative »	Formation spécifique
5	Stage en situation dans l'association « animateur » ou « Officiel »	Stage en situation dans l'association « animateur » ou « Officiel »	4	Stage en situation dans l'association « animateur » ou « Officiel »	Stage en situation dans l'association « animateur » ou « Officiel »
6	Formation aux « Premiers secours »	Formation aux « Premiers secours »	5	Obtention du Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré	
7	Obtention du Brevet Fédéral 1 ^{er} degré				



Classification des Unités de Compétences Capitalisables (UCC)		
BF1-A et BF1-O		
Tronc Commun	UCC –TC -1.1 UCC –TC -1.2 UCC –TC -1.3	
	Activité Sportive	UCC - AS-1-A/O.4
BF2-A et BF2-O		
Tronc Commun	UCC -T.C - 2.1 UCC -T.C - 2.2 UCC -T.C - 2.3	
	Activité Sportive	UCC - A.S - 2-A/O.4



Encadrement de la formation

	BF1 A et BF1 O	BF 2 A et BF 2 O
Responsable de la gestion administrative du stage	- Le Comité régional (CTS, ARD ou le délégué régional) ou - L'échelon national (Pôle Formation) ou - Dans certains cas, le Département (Délégués départementaux), sous réserve d'une demande préalable adressée au Pôle Formation, au moment de la déclaration de stage	
Responsable Formation (responsable pédagogique du stage) Validation finale du stage et transmission des évaluations	- Formateurs ancienne formule « cadres nationaux » * - Formateurs agréés et listés sur le fichier national (cf. site Internet fédéral, rubrique formation) - Formateurs titulaires d'un FIF	
Encadrement	- Formateurs* - Stagiaires FIF dans le cadre de la mise en œuvre de leur PIF	Formateurs* (titulaires de FIF)

* Formateurs d'Animateurs ou d'Officiels agréés, inscrits sur la liste nationale

Peuvent intégrer l'équipe d'encadrement en tant qu'intervenants (sous réserve d'en avoir fait la demande, au préalable, auprès du Pôle Formation, au moment de la déclaration du stage):

- Les personnes titulaires d'un BEES ou d'un BPJEPS, les diplômés STAPS (Licence, Master), les titulaires des niveaux III et II du MJSVA
- Toute personne qualifiée, susceptible d'intervenir sur des séquences spécifiques et sollicitée en fonction de ses champs de compétences (Enseignants de l'Education Nationale, Conseillers Techniques Sportifs, Universitaires, Techniciens de l'environnement, Médecins, Organismes de séjours, Institutionnels, etc).



Glossaire

A

AFPS :	Attestation de Formation aux Premiers Secours
AGFF :	Activités Gymniques de la Forme et de la Force
APPN :	Activités Physiques de Pleine Nature
APS :	Activités Physiques et Sportives
APT :	Activités Physiques pour Tous
ARD :	UFOLE Agent Régional de Développement

B

BAFA :	Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur
BAFD :	Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur
BAPAAT :	Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien
BEATEP :	Brevet d'Etat d'Animateur Technicien d'Education Populaire
BEES :	Brevet d'Etat d'Educateur Sportif
BF1 :	UFOLE Brevet Fédéral 1 ^{er} degré
BF1 A :	UFOLE Brevet Fédéral 1 ^{er} degré Animateur
BF1 O :	UFOLE Brevet Fédéral 1 ^{er} degré Officiel
BF 2 :	UFOLE Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré
BF 2 A :	UFOLE Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré Animateur
BF 2 O :	UFOLE Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré Officiel
BPJEPS :	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

C

CLSU :	UFOLE Centre de Loisirs Sportifs UFOLEP
CNS :	UFOLE Commission Nationale Sportive
CQP :	Certificat de Qualification Professionnelle
CTD :	UFOLE Commission Technique Départementale
CTR :	UFOLE Commission Technique Régionale
CTS :	Conseiller Technique Sportif

CTN :	Conseiller Technique National
-------	-------------------------------

D

DTN :	Directeur Technique National
DTNA :	Directeur Technique National Adjoint

E

EC :	Etre capable
------	--------------

F

FCF :	UFOL Formation Continue des Formateurs
FIF :	UFOL Formation Initiale des Formateurs
FSF :	UFOL Formation Spécifique des Formateurs

G

GTS :	UFOL Groupe Technique Sportif
-------	-------------------------------

P

PIF :	UFOL Parcours Individuel de Formateur
PDD :	UFOL Plan Départemental de Développement
PND :	UFOL Plan National de Développement
PNF :	UFOL Plan National de Formation
PRD :	UFOL Plan Régional de Développement

R

RICA :	UFOL Reconnaissance Interne de Compétences Acquis
--------	---

U

UCC :	Unité de compétences capitalisables
UCP :	UFOL Unité de Compétences Probatoire
UFOLEP :	UFOL Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique
URFOL :	UFOL Union Régionale des Fédérations des Oeuvres Laïques

V

VAE :	Validation des Acquis de l'Expérience
-------	---------------------------------------

Animateurs et Officiels

Discipline sportive

G R S

1°) Contenus communs définis par la Commission Nationale Formation

2°) Contenus spécifiques définis par :

– la Commission Nationale Sportive

octobre 2008

Conditions d'entrée dans le cursus de formation

Activité sportive : **GRS**

1°) Etre licencié UFOLEP

2°) Valider une période probatoire d'expérience associative d'au moins 20 heures

3°) Age requis défini par la CNS ou le GTS :

au moins **14 ans** à l'entrée en formation
et au moins **15 ans** à l'obtention du BF1A ou du BF10

4°) Justifier d'un niveau technique de pratique dans l'activité

Ce niveau défini par la CNS ou le GTS concerné constitue le niveau technique requis pour que le stagiaire puisse suivre un stage de formation dans des conditions optimales d'apprentissage et de sécurité.

Ce niveau technique de pratique sera évalué, dans l'association, durant la période probatoire.

Niveau requis : Etre capable de réaliser des exercices de base adaptés à l'apprentissage de l'activité .type 2^{ème} degré

Acquisition et compréhension des fondamentaux et des principes technique de la discipline. (corps, engin, rythme)



LA FORMATION A L'UFOLEP

Organigramme général

ANIMATEURS			Brevet Fédéral 1 ^{er} degré BF 1 A	Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré BF 2 A	Approfondissement BAFA	Options
Conditions d'entrée en formation			Avoir 14 ans (débuter par UC Probatoire)	Etre titulaire du BF1 A complet et AFPS	Complément à BF1 A	Définies par CNS / GTS
Compétences visées			EC d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association. EC de participer à l'organisation de l'activité dans le département	EC d'animer et gérer un projet d'animation dans l'association et dans le département ou la région. EC de participer aux actions d'une équipe de formation	EC d'intégrer des notions liées aux centres de vacances et de loisirs	
Durée totale			96H (20+8+18+50.)	88H (8+30+ 50)	15H	
Compétences capitalisables			Etre capable de :	Etre capable de :	Etre capable de :	
Période probatoire 20H			*S'intégrer à une vie associative à des fins d'animation ou de gestion. Maîtriser les bases techniques nécessaires à la pratique de l'activité			*
Tronc commun 8H	UCC TC.1	Mouvement Associatif et Sportif	*Participer au fonctionnement de son association UFOLEP.	*Positionner son association dans son environnement. *Contribuer à la mise en œuvre d'un projet adapté à ses prérogatives		• EDUCATION RYTHMIQUE ET MUSICALE • DANSE • Classique, contemporain caractère,
	UCC TC.2	Animation pédagogique	*Mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission	*Mettre en œuvre un projet adapté à sa mission		
	UCC TC.3	Sécurité de la pratique	*Animer sans risque, en tenant compte des données scientifiques	*Prendre en compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique, dans une démarche de transmission de savoirs.		
Activité Sportive 18 h	UCC A.S. 4	4.1 Technique et Pédagogie	* Identifier et mettre en oeuvre des actions motrices de base * Identifier des techniques sportives à différents niveaux de pratique * Mettre en œuvre des situations d'apprentissage évolutives pour développer des actions motrices de base. * Concevoir, animer et évaluer des séquences d'apprentissage	* Approfondir ses connaissances et ses compétences techniques * Transmettre des connaissances	* Observer et analyser * Se sensibiliser aux spécificités de la vie collective	• EXPRESSION • PREPARATION PHYSIQUE
		4.2 Législation	* Identifier et appliquer des textes réglementaires généraux et spécifiques, liés à la pratique sportive	* Prendre en compte l'évolution des textes réglementaires * Approfondir ses connaissances	* Connaître la législation relative à la pratique en C.V.L. – V.V. - et C.L.S.U.	
		4.3 Sécurité de la pratique	* Identifier et prévenir les risques liés à l'activité * Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers sur le lieu et autour du lieu de pratique * Prendre en compte des incidences physiologiques et biologiques relatives aux activités	* Etre capable d'analyser les risques liés à l'activité * Rédiger des fiches didactiques, adaptées à la pratique de l'activité * Connaître les inter- relations entre la pratique et les actions motrices mises en œuvre.	* Maîtriser les notions de responsabilité * Identifier les besoins du public	
		4.4 Environnement	* Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels * Agir en fonction des contraintes qui en découlent * Prendre en compte la protection du milieu	* Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels utilisés - Les faire accepter - Les faire respecter.	Prendre en compte l'environnement dans la gestion de l'activité	
Formation en alternance en association 50 h.	Stage Pratique dans l'Association		*Participer à la vie de son association et à la vie du Comité départemental Ufolep	*Connaître la Fédération et son organisation régionale.		
	Stage Pratique en Animation		*Prendre en charge l'animation d'un groupe dans son association et gérer l'activité dans sa globalité	*Réaliser un projet au niveau départemental ou régional, en liaison avec leurs commissions techniques		
PSC1			*Etre titulaire d'une attestation de formation			



Brevet fédéral 1 ^{er} degré animateurs et officiels		BF 1 A et BF 1 O	Tronc commun	8H
Conditions d'entrée en formation (pré requis) : Avoir l'âge requis par CNS/GTS concerné. Avoir vécu et fait valider la période probatoire				
Compétences visées : EC d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département et la région.				
UCC - T.C - 1.1 Mouvement Associatif et Sportif - 3H mini	UCC - T.C - 1.2 Animation pédagogique - 2H30 mini	UCC - T.C - 1.3 Sécurité de la pratique - 2H30 mini		
<u>Compétences visées</u> Etre capable de participer au fonctionnement de son association Ufolep.	<u>Compétences visées</u> Etre capable de mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission.	<u>Compétences visées</u> Etre capable d'animer sans risque, en tenant compte des bases scientifiques en matière de sécurité.		
<u>Capacités recherchées</u> - se situer dans son parcours individuel de formation - décliner les principes fondamentaux de la loi 1901. La loi sur le sport de 1984, etc.. - participer à la vie de son association - identifier les rôles, statuts et fonctions des membres de l'association - connaître la délégation départementale UFOLEP et le fonctionnement des CTD " Commissions Techniques Départementales " - connaître les démarches administratives pour la prise de licence.	<u>Capacités recherchées</u> - observer et évaluer - identifier et prendre en compte les différents publics - adapter ses méthodes d'apprentissage à cette « autre idée du sport » - accueillir, sensibiliser et informer - connaître les règles pour construire une séance - mettre en œuvre des situations simples et les enchaîner dans une logique pédagogique.	<u>Capacités recherchées</u> - mobiliser les connaissances de base en anatomie, physiologie et biomécanique - écouter, rassurer, mettre en confiance - identifier les risques liés à sa pratique - identifier les règlements généraux - agir en cas d'accident, d'incident ou de blessure - connaître les consignes de sécurité et les gestes de premier secours adaptés aux situations d'urgence possible - connaître les risques liés au dopage et aux conduites addictives		
<u>Contenus synthétiques de formation</u> - présentation du PNF et du Plan Individuel de Formation - l'association loi 1901. Généralités sur les lois sur le sport, en cours - création et fonctionnement de l'association - la Ligue de l'Enseignement - l'UFOLEP (les différentes structures, les valeurs, le système fédéral) - fonctions du bénévole, du salarié	<u>Contenus synthétiques de formation</u> - les différents publics - fiche d'observation - l'animateur - le rôle de l'officiel dans l'animation - principes de construction d'une séance d'animation - l'évaluation (référence à l'annexe 4 de la mallette formation)	<u>Contenus synthétiques de formation</u> - biomécanique - cardio-vasculaire et cardio-pulmonaire - sécurité (conduites à tenir) - risques liés au dopage et aux conduites addictives (généralités) - règlements généraux applicables aux brevets fédéraux		

Brevet fédéral 2ème degré animateurs et officiels		BF 2 A et BF 2 O	Tronc commun	8H
Conditions d'entrée en formation ou pré requis : être titulaire du BF1 A ou du BF1 O (diplôme)				
Compétences visées : • EC d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association, dans le département ou la région. • EC de participer aux actions d'une équipe de formation				
UCC TC - 2.1 Mouvement Associatif et Sportif - 3H mini		UCC - T.C - 2.2 Animation pédagogique - 2H30 mini		UCC - T.C - 2.3 Sécurité de la pratique - 2H30 mini
<u>Compétences visées</u> Etre capable de situer son association dans un environnement		<u>Compétences visées</u> Etre capable de mettre en œuvre un projet adapté à sa fonction		<u>Compétences visées</u> Etre capable de prendre en compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique dans une démarche de formateur.
<u>Capacités recherchées</u> • Connaître l'organisation du sport en France. • S'informer des dispositifs relatifs à la formation professionnelle : VAE, BPJEPS, CQP, etc ... • Appréhender les nouveaux territoires. • Connaître les grands principes de la Loi sur le sport.		<u>Capacités recherchées</u> - Connaître les étapes de : • la démarche de projet • la conception d'une progression d'apprentissage • la mise en place de situations pédagogiques nouvelles et évolutives • l'analyse et l'évaluation. - Connaître les principes du travail en équipe animateurs – officiels. - Prévention – Evaluation – Traitement des conflits		<u>Capacités recherchées</u> • Mieux comprendre dans leur complexité les mécanismes physiologiques et biomécaniques. • Illustrer et mettre en œuvre ces mécanismes sur un ou deux thèmes d'étude • Utiliser ses connaissances pour adapter sa pratique • Transmettre ses connaissances. • Repérer les situations et comportements à risques. • Les règlements
<u>Contenus synthétiques de formation</u> • La loi sur le sport. • La structuration du secteur associatif. • L'environnement de l'association. • Le Plan National de Développement • Les dispositifs ministériels • La Branche Professionnelle du Sport • La responsabilité civile et pénale • Les assurances		<u>Contenus synthétiques de formation</u> • La démarche de projet. • Les méthodes d'apprentissage • L'évaluation. • La planification et la programmation		<u>Contenus synthétiques de formation</u> Approfondissement des connaissances du BF1 E.C. d'intervenir en formation sur les aspects : – bio-mécanique – cardio-vasculaire et cardio-pulmonaire – les filières énergétiques – sécurité (conduites à tenir) – les risques liés au dopage et aux conduites addictives

Brevet fédéral 1 ^{er} degré Animateur		BF 1 A		RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE: GRS	
Présentation générale		UC AS - 1-A-4 - Activité Sportive –18H (NB : Les quotas horaires peuvent être augmentés selon les exigences de la discipline sportive)			
Compétences visées : EC d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association EC de participer à l'organisation de l'activité départementale					
Unité de Compétences Capitalisables A.S - 1-A-4.1 TECHNIQUE ET PÉDAGOGIE		UCC A.S - 1-A-4.2 LÉGISLATION	UCC A.S - 1-A-4.3 SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE		UCC A.S - 1-A-4.4 ENVIRONNEMENT
Proposition de répartition horaire : 10H		2H	4H		2H
Compétences capitalisables Etre capable de : - Identifier et mettre en oeuvre des actions motrices de base, avec une technique juste, appropriée et codifiée - Identifier des techniques sportives, à différents niveaux de pratique, jusqu'au haut niveau - S'appuyer sur les besoins du public pour adapter ses démarches pédagogiques - Créer et mettre en œuvre des situations d'apprentissage pour développer les actions motrices de base. - Concevoir, animer et évaluer des actions d'apprentissage et un projet d'animation adapté au public.		Compétences capitalisables Etre capable de : - Identifier et appliquer des textes législatifs et réglementaires, généraux liés à l'activité. - Identifier et appliquer les règlements sportifs définis par l'Ufolep	Compétences capitalisables Etre capable de : - Identifier et prévenir les risques liés à l'activité - Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités - Assurer la sécurité dans et hors pratique.		Compétences capitalisables Etre capable de : - Connaître les milieux et les matériels et s'y adapter. - Réagir en fonction des contraintes - Prendre en compte la protection du milieu
Capacités recherchées - La connaissance et la maîtrise de la technique - La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre. - L'animation pédagogique spécifique - L'observation et l'évaluation en rapport avec l'activité		Capacités recherchées - Connaître les réglementations concernant la pratique de l'activité - Connaître les responsabilités juridiques et morales des pratiquants, des animateurs bénévoles et des professionnels - Mettre en pratique ses connaissances	Capacités recherchées - Analyser l'ensemble des conditions de pratique pour organiser la conduite de son groupe en toute sécurité - Identifier les niveaux de pratique, repérer les comportements à risques et repérer les situations dangereuses. - Connaître la conduite à tenir en cas d'accident, d'incident ou de blessure - Acquérir un comportement responsable - Aborder les aspects essentiels de la bio mécanique et de la traumatologie relatifs à l'activité - Connaître le fonctionnement des chaînes motrices mises en action - Identifier les principaux traumatismes inhérents à l'activité et savoir les prévenir		Capacités recherchées - Prendre en compte les prévisions météorologiques locales - Prendre en compte les différents matériels - Prendre en compte la nature du milieu d'évolution (notamment en fonction de l'âge)

Brevet fédéral 1^{er} degré Animateur BF 1 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS	
Unité de Compétences Capitalisables A.S -1-A-4.1 TECHNIQUE ET PÉDAGOGIE Proposition de répartition horaire : 10H	Etre capable de : ▪ Identifier et mettre en oeuvre des actions motrices de base, avec une technique juste, appropriée et codifiée ▪ Identifier des techniques sportives, à différents niveaux de pratique, jusqu'au haut niveau- ▪ S'appuyer sur les besoins du public pour adapter ses démarches pédagogiques ▪ Créer et mettre en œuvre des situations d'apprentissage pour développer les actions motrices de base. ▪ Concevoir, animer et évaluer des actions d'apprentissage et un projet d'animation adapté au public.	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
La connaissance et la maîtrise de la technique	▪ Identifier et mettre en oeuvre les principes techniques de base (corporel et à l'engin) ▪	
La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre.	▪ Identifier les programmes correspondant au niveau de pratique et à l'âge de la gymnaste de la débutante au niveau national ▪ Identifier les niveaux de pratique pour concevoir les situations d'apprentissage adaptées	
L'animation pédagogique	▪ Etre capable d'organiser un groupe et de conduire une séance ▪ Mettre en œuvre des situations d'apprentissage pour acquérir des actions motrices de base ▪ Réajuster ses propositions pour remédier aux manques et évoluer vers d'autres apprentissages ▪	
L'observation et l'évaluation en rapport avec l'activité	▪ Identifier les observables permettant d'évaluer les comportements attendus. ▪ Dresser des bilans (tests, degré, compétition) ▪	
Evaluation	Voir fiche évaluation technique et pédagogique en annexe : Evaluation pratique (conception et animation d'une séquence)	

Brevet fédéral 1^{er} degré Animateur	BF 1 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS
UCC A.S - 1-A-4.2 LÉGISLATION Proposition de répartition horaire : 2 H	Etre capable ▪ d'Identifier et d'appliquer les textes législatifs et réglementaires généraux liés à l'activité. ▪ d'Identifier et d'appliquer les règlements sportifs définis par l'Ufolep	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
La connaissance des réglementations concernant la pratique de l'activité	Appropriation des brochures, des programmes et du code de jugement UFOLEP	
L'identification des responsabilités juridiques et morales des usagers et des animateurs bénévoles	Respecter et faire respecter les personnes (entraîneurs – gymnastes – responsables divers) et les lieux de pratique	
La mise en pratique de ces connaissances	Expliquer, appliquer et faire respecter les règles.	
Evaluation	Voir fiche évaluation législation en annexe : exposé, QCM	

Brevet fédéral 1^{er} degré Animateur	BF 1 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS
UCC A.S -1-A-4.3 SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE Proposition de répartition horaire : 4H	Etre capable de : • Identifier et prévenir les risques liés à l'activité • Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités • Assurer la sécurité dans et hors pratique	
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir
Les connaissances générales	• Biomécanique et physiologie spécifique à l'activité • Traumatologie • Hygiène de vie (équilibre alimentaire, hydratation.) • Prévention des risques et conduite à tenir en cas d'accident	
Les connaissances liées à l'activité (matériel – pratiques ...)	• Notions d'échauffement adapté aux âges et niveaux, avec respect constant de l'intégrité physique et morale • Consacrer un nombre d'heures respectant la capacité de la gymnaste • Pas de surentraînement	
Les connaissances appliquées au milieu	• S'adapter au sol (sol dur ou moquette) • Etre capable de choisir le bon engin (taille – poids) adapté.	
Evaluation	Voir fiche évaluation sécurité de la pratique en annexe : évaluée dans la séquence d'animation et l'entretien	

Brevet fédéral 1^{er} degré Animateur	BF 1 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS
UCC A.S -1-A-4.4 ENVIRONNEMENT Proposition de répartition horaire : 2H	Etre capable de : • Connaître les milieux et les matériels et s'y adapter. • Identifier et réagir de façon adaptée aux contraintes du milieu • Prendre en compte la protection du milieu	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
La connaissance du milieu de vie (habitat, faune, flore, culture, météo)		
L'intégration de l'activité et des comportements y attachés, dans une logique de protection du milieu et de développement durable.	• Avoir un comportement citoyen. • Respecter les installations (vestiaires, salles d'échauffement...) dans les gymnases au quotidien et lors des compétitions • Informer sur les possibilités de vêtements (commerce équitable) • Environnement sonore • Eviter le gaspillage (énergie eau, papier, collecte et tri des déchets)	
Evaluation	Voir fiche évaluation environnement : exposé	

Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Animateur		BF 2 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE: GRS	
Présentation générale UC A.S -2-A-4 - Activité Sportive – 30H				
Compétences visées : EC d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association et dans le département ou la région EC de participer aux actions d'une équipe de formateurs				
Unité de Compétences Capitalisables A.S -2-A-4.1		UCC A.S -2-A-4.2	UCC A.S -2-A-4.3	UCC A.S -2-A-4.4
TECHNIQUE ET PÉDAGOGIE		LÉGISLATION	SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE	ENVIRONNEMENT
Proposition de répartition horaire : 21H		2H	5H	2H
Compétences capitalisables		Compétences visées	Compétences visées	Compétences visées
Etre capable de : - Approfondir ses connaissances et ses compétences techniques et pédagogiques - Transmettre des connaissances et des savoirs		Etre capable de : - Prendre en compte l'évolution des textes réglementaires - Approfondir ses connaissances	Etre capable de : - Identifier et analyser les risques liés à l'activité - Rédiger des fiches didactiques - Identifier les interrelations entre les composantes de l'activité et les actions motrices mises en oeuvre	Etre capable de : - S'approprier les contraintes liées aux milieux et aux matériels et s'y adapter. - Les faire accepter - Les faire respecter
Domaines des capacités recherchées		Domaines des capacités recherchées	Domaines des capacités recherchées	Domaines des capacités recherchées
- La maîtrise et le perfectionnement de la technique - La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre optimales. - L'analyse et l'évolution de l'animation pédagogique spécifique à l'activité - L'efficacité de l'observation et de l'évaluation, en rapport avec l'activité - La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs		- L'appropriation de l'évolution des textes - L'analyse et la transmission des concepts de responsabilité juridique et morale applicables aux animateurs	- L'analyse de l'ensemble des conditions de pratique pour concevoir une conduite de groupe en toute sécurité - La conduite à tenir en cas d'accident, d'incident ou de blessure et son application dans une mission de prévention - L'analyse des aspects essentiels de la bio mécanique et de la traumatologie relatifs à l'activité - La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs relatifs à la sécurité de la pratique de l'activité.	- L'étude du milieu - La connaissance approfondie du matériel utilisé dans l'activité - L'influence du milieu sur les comportements des pratiquants - La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs

Brevet fédéral 2^{ème} degré Animateur	BF 2 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS
U nité de C ompétences C apitalisables A.S -2-A-4.1 TECHNIQUE ET PÉDAGOGIE Proposition de répartition horaire : 21H	Etre capable de : - Approfondir ses connaissances et ses compétences techniques et pédagogiques - Transmettre des connaissances et des savoirs	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner	
La maîtrise et le perfectionnement de la technique	• Composer un enchaînement en respectant les différents programmes • S'approprier le code UFOLEP de jugement • Proposer des situations d'apprentissages complexes	
La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre optimales	• Adapter des enchaînements en fonction du niveau des gymnastes • Reconnaître les difficultés moyennes, supérieures et spécifiques • Traiter la valeur artistique et la valeur technique jusqu'au niveau national	
L'analyse et l'évolution de l'animation pédagogique spécifique à l'activité	• Adapter son entraînement pour préparer des programmes individuels ou ensembles • Concevoir un cycle d'entraînement • Gérer des groupes et des individuelles en proposant des parcours personnalisés	
L'efficience de l'observation et de l'évaluation, en rapport avec l'activité	• Juger l'évolution du niveau de la gymnaste et savoir la présenter dans le bon programme compétitif • Identifier des observables permettant d'évaluer des comportements recherchés	
La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs	• Confier un groupe à une gymnaste en assurant le suivi. • Amener la gymnaste à gérer sa composition (fiche technique, difficulté, groupe d'éléments.....)	
Evaluation	Voir fiche évaluation technique et pédagogique en annexe : conception et animation pratique d'une séquence et entretien	

Brevet fédéral 2^{ème} degré Animateur	BF 2 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS
UCC A.S -2-A-4.2 LÉGISLATION Proposition de répartition horaire : 2H	Etre capable de : - Prendre en compte l'évolution des textes réglementaires - Approfondir ses connaissances	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner	
La connaissance des réglementations concernant la pratique de l'activité	. Suivre les formations relatives au jugement et appliquer le code UFOLEP	
L'identification des responsabilités juridiques et morales des usagers, des animateurs bénévoles et des professionnels	. connaître le code du travail . connaître les responsabilités des bénévoles (mallette UFOLEP)	
La mise en pratique de ces connaissances	. Juger lors des compétitions départementales, régionales, interrégionales et nationales selon le niveau de jugement validé.	
Evaluation	Voir la fiche technique en annexe : exposé	

Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Animateur	BF 2 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS
UCC A.S -2-A-4.3 SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE Proposition de répartition horaire : 5H	Etre capable de : • Identifier et analyser les risques liés à l'activité • Rédiger des fiches didactiques • Identifier les interrelations entre les composantes de l'activité et les actions motrices mises en oeuvre	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner	
Les connaissances générales	• Approfondir des connaissances biologiques et physiologiques spécifiques à l'activité • Approfondir les connaissances et expliquer les notions de traumatologie	
Les connaissances liées à l'activité (matériel, pratiques, etc...)	• Adapter l'entraînement en favorisant le développement des possibilités physiques et créatrices de sa gymnaste dans un souci de prévention de la santé • Connaître et utiliser le matériel spécifique (moquette, engins...) • Utiliser judicieusement le matériel spécifique (choix et organisation de l'espace et du matériel à l'entraînement et en compétition)	
Les connaissances appliquées au milieu	• Adapter les évolutions pour ne pas mettre les gymnastes en difficulté ou en danger.	
Evaluation	Voir fiche sécurité de la pratique en annexe : QCM et/ou entretien	

Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Animateur	BF 2 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS
UCC A.S -2-A-4.4 ENVIRONNEMENT Proposition de répartition horaire : 2H	Etre capable de : • S'approprier les contraintes liées aux milieux et aux matériels et s'y adapter. • Les faire accepter • Les faire respecter	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner	
La connaissance du milieu de vie (habitat, faune, flore, culture, météo)		
L'intégration de l'activité et les comportements y attendant, dans une logique de protection du milieu et de développement durable	Savoir organiser une manifestation en veillant, dans la mesure du possible, à respecter le livret « manifestations et développement durable » et transmettre les valeurs citoyennes.	
Evaluation	Voir fiche environnement en annexe : exposé	

BF A Stages vie associative et fédérale		
1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10H) Connaître son association. – Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...) – Identifier les différentes activités – S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif	2° Dans le cadre de la formation BF 1 A Animateur 1^{er} degré : (10H) Mieux connaître son association. – Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...) – Connaître les différentes activités – S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif Mieux connaître son comité départemental. Réaliser un projet simple dans son association Ce projet peut être constitué par (au choix) : – l'amélioration d'un aspect du fonctionnement – l'organisation de rencontres – l'accueil d'un nouveau public – l'amélioration des conditions de pratique ...	3° Dans le cadre de la formation BF 2 A Animateur 2^{ème} degré (10H) • Se positionner au sein de la fédération au niveau national. • Rechercher les modalités pratiques de l'organisation et du fonctionnement de la fédération. • Prendre contact avec des personnes de la région ayant des responsabilités nationales. • Prendre en compte le PND, le PRD et le PDD pour réaliser un projet.
BF A Stages en animation dans l'association ou le département ou la région		
1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10H) Participer à l'animation de séances sous la responsabilité d'un tuteur aux qualifications reconnues dans l'association et dans le département.	2° Dans le cadre de la formation BF 1 A Animateur 1^{er} degré : (40H) Elaborer et conduire une progression d'apprentissage Prendre en compte l'évolution des publics. Justifier la progression suivie et les choix pédagogiques	3° Dans le cadre de la formation BF 2 A Animateur 2^{ème} degré (40H) Réaliser un projet d'animation au niveau départemental, en liaison avec le Comité et sa Commission Technique par exemple : • créer une commission technique départementale ou participer à l'animation de l'existante • participer au développement de l'activité concernée. • organiser une manifestation entre plusieurs associations. • participer à l'organisation d'une manifestation départementale, régionale ou nationale • éventuellement s'intégrer à une équipe de formateurs d'Animateurs.
Evaluation et validation faites par le tuteur de stage et le responsable de l'association, le ou les responsables des comités départementaux ou régionaux, selon les modalités définies par la Commission Nationale Formation Ufolep (voir documents de la mallette formation : « dossier de période probatoire » et « stages en situation » annexe N°5).		

OFFICIELS			Brevet Fédéral 1 ^{er} degré BF 1 O	Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré BF 2 O	BF 2O Option JA
Conditions d'entrée en formation			Avoir 14 ans (débuter par UC Probatoire)	Avoir le BF1 O complet et PSC1	Avoir le BF2O complet
Compétences terminales visées			EC d'organiser et de gérer un projet d'épreuve dans l'association.	EC de gérer un projet d'épreuve dans l'association et dans le département ou la région. EC d'intervenir au sein d'une équipe de formation	EC de gérer une épreuve (zone ou nationale). EC de coordonner des groupes à l'échelon national
Durée totale			66H (20+8+8+30)	66H (8+8+50)	33H (8+25)
Compétences capitalisables			Etre capable de :	Etre capable de :	Etre capable de :
Période probatoire 20H			•S'intégrer dans l'association à des fins d'animation ou de gestion et de maîtriser la technique de l'activité		
T r o n c c o m m u n	UCC TC.1	Mouvement Associatif et Sportif	•Participer au fonctionnement de son association Ufolep.	•Situer son association dans son environnement.	
	UCC TC.2	Animation	•Mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission.	•Mettre en œuvre un projet adapté à sa mission.	
	UCC TC.3	Sécurité de la pratique	•Assurer la protection des pratiquants.	•Tenir compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique, dans une démarche de transmission de savoirs.	
A c t i v i t é S p o r t i v e	UCC A.S. 4	4.1 Technique et pédagogie	•Participer au déroulement d'une manifestation (arbitre, juge, commissaire...) •Expliquer les interventions de l'officiel	•Organiser une épreuve •Répondre à toutes les interrogations •Identifier et tenir compte de toutes les contraintes d'une manifestation	• Etre responsable du déroulement d'une épreuve (zone ou nationale) • Répondre à toutes les interrogations
		4.2 Législation Réglementation	•Identifier, appliquer les textes réglementaires et les règlements sportifs liés à la pratique	•Connaître toutes les règles concernant la pratique de l'activité et leurs modes d'application.	• Connaître toutes les règles concernant la pratique de l'activité et leurs modes d'application.
		4.3 Sécurité de la pratique	•Identifier et prévenir les risques liés à l'activité •Assurer la sécurité des pratiquants dans l'espace de pratique et en dehors	•Gérer le site d'accueil de l'activité. •Mettre en œuvre le dispositif de sécurité.	• Mettre en œuvre le dispositif de sécurité
		4.4 Environnement	•Identifier les milieux d'évolution et les matériels •Agir en fonction des contraintes qui en découlent •Prendre en compte la protection du milieu	•S'adapter aux contraintes liées aux milieux et aux matériels	S'adapter aux contraintes liées aux milieux et aux matériels
UC 5		Stage Pratique en Association	•S'intégrer à une équipe associative •Participer à des actions de l'association et du Comité départemental Ufolep	•Connaître la Fédération et la positionner au niveau régional et national.	• S'intégrer à une équipe départementale, régionale ou/et nationale
UC 6		Stage Pratique en Animation	•Tenir un rôle d'officiel au sein de l'association •Réaliser des projets dans son association. •Prendre en charge l'activité dans l'association.	•Réaliser un projet au niveau départemental ou régional, en liaison avec la commission technique concernée	• Participer au fonctionnement du département ou de la région et /ou groupes de réflexion nationaux
PSC1			•Etre titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours		•

Brevet fédéral 1 ^{er} degré Officiel	BF 1 O	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE: GRS	
UC A.S -1-O-4 - Activité Sportive – 8H			
Compétences visées		EC de gérer un projet d'épreuve dans l'association EC d'intervenir au sein d'une équipe de formation	
Unité de Compétences Capitalisables A.S -1-O-4.1 Techniques et pédagogie	UCC A.S -1-O. 4.2 Législation Réglementation	UCC A.S -1-O-4.3 Sécurité de la pratique	UCC A.S -1-O-4.4 Environnement
2H	3H	2H	1H
<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : • Participer à la gestion d'une épreuve (organisateur, juge ...) • Juger, arbitrer, tenir un rôle d'officiel et expliquer ses interventions	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : • Identifier et appliquer les textes réglementaires liés à la pratique de l'activité Cf. : Brochure de la saison et code de pointage	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : • Identifier et prévenir les risques liés à l'activité • Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités • Assurer la sécurité des pratiquants dans et hors pratique	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : • Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels • Agir en fonction des contraintes qui en découlent • Prendre en compte la protection du milieu
<u>Capacités recherchées</u> • Gérer l'accueil des participants à son niveau d'intervention • Prendre des responsabilités dans la gestion d'une manifestation • Sanctionner les anomalies ou en référer à l'autorité supérieure • Expliquer les décisions prises	<u>Capacités recherchées</u> • Connaître les bases des textes réglementaires propres à l'activité • Connaître les règlements sportifs concernant le matériel, l'espace et l'équipement des participants • Connaître les conditions de déroulement de la manifestation	<u>Capacités recherchées</u> • Repérer les comportements et les situations à risques. • Connaître le plan de secours correspondant à sa mission • Gérer le public et assurer sa protection.	<u>Capacités recherchées</u> • Connaître et faire appliquer les pratiques permettant la protection de l'environnement. • Connaître les conditions d'environnement de la pratique de l'activité, (nature des sols, matériel utilisé, luminosité, météo ...).
Evaluation Cf. Annexe 4	Evaluation Cf. Annexe 4	Evaluation Cf. Annexe 4	Evaluation Cf. Annexe 4

Brevet fédéral 1^{er} degré Officiel	BF 1 O	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS
Unité de Compétences Capitalisables A.S -1-O-4.1 TECHNIQUE ET PÉDAGOGIE Proposition de répartition horaire : 2H		Etre capable de : • Participer à la gestion d'une épreuve (arbitre, commissaire, juge ...) • Juger, arbitrer, tenir un rôle d'officiel et expliquer ses interventions
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir
L'accueil des participants à son niveau d'intervention	Connaître son rôle, avoir préparé sa tâche, et le matériel nécessaire Assurer le fonctionnement du poste	
La prise de responsabilités dans la gestion d'une manifestation	Pouvoir prendre un poste dans l'organisation en connaissant le fonctionnement (cahier des charges spécifique à la GRS) Assumer son rôle: contrôle des engins, secrétariat, licences, sono, etc.	
Les sanctions des anomalies et leur transmission au niveau supérieur	Repérer les comportements et actes hors normes. Juger en tenant compte des brochures et du code Signaler les erreurs au niveau supérieur (transmission orale ou écrite)	
L'explication des décisions prises	Justifier ses prises de position, notamment en jugement.	
Evaluation	Voir fiche évaluation technique et pédagogie en annexe (organisateur ou juge) : en situation pratique, QCM	

Brevet fédéral 1 ^{er} degré Officiel BF 1 O	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS
UCC A.S -1-O-4.2 LÉGISLATION RÉGLEMENTATION Proposition de répartition horaire : <i>3H</i>	Etre capable de : Identifier et appliquer les textes réglementaires liés à la pratique de l'activité.
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir
Les bases des textes réglementaires propres à l'activité	Connaître les brochures UFOLEP: les programmes, le code de jugement, degrés
Les règlements sportifs concernant le matériel, l'espace et l'équipement des participants	Connaître le règlement intérieur des gymnases d'entraînements et des salles annexes
Les conditions de déroulement de la manifestation	Connaître les autorisations à demander, les personnes à contacter et les horaires à respecter.
Evaluation	Voir fiche législation réglementation en annexe : exposé, QCM.

Brevet fédéral 1 ^{er} degré Officiel BF 1 O	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS
UCC A.S-1-O-4.3 SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE Proposition de répartition horaire : 2 H	Etre capable de : • Identifier et de prévenir des risques liés à l'activité • Prendre en compte des incidences physiologiques et biologiques relatives aux activités • Assurer la sécurité dans et hors pratique
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir
Les comportements et les situations à risques	• De maîtriser le groupe à l'entraînement , et assurer sa sécurité (éviter l'intrusion de personnes extérieures.....) • De réguler en compétition, la circulation entre les vestiaires, les salles d'échauffement et l'aire de compétition
Le plan de secours propre à sa mission	• Prévoir un poste de secours
La gestion du public et sa protection	• Veiller à l'installation du public, prévoir les affiches directionnelles • Organiser la surveillance des locaux et de la propreté • S'assurer de la possibilité d'intervention rapide des secours
Evaluation	Voir fiche sécurité en annexe : QCM, exposé.

Brevet fédéral 1^{er} degré Officiel	BF 1 O	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS
UCC A.S -1-O-4.4 ENVIRONNEMENT Proposition de répartition horaire : 1H	Etre capable de : • Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels • Agir en fonction des contraintes qui en découlent • Prendre en compte la protection du milieu	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
La connaissance et l'application des règles permettant la protection de l'environnement	• Connaître le livret UFOLEP "organisation d'une manifestation sportive et développement durable"	
L'identification des conditions d'environnement et de la pratique de l'activité, (nature des sols, matériel utilisé, luminosité, météo ...)	• Veiller au niveau sonore et à la propreté des lieux (vestiaires, salles d'échauffement, aire de compétitions, gradins, couloirs, etc.).	
Evaluation	Voir fiche environnement en annexe	

Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Officiel		BF 2 O		RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS	
UC A.S -2-O-4 Activité Sportive – 8H					
Compétences visées EC de gérer un projet d'épreuve dans l'association et dans le département ou la région. EC d'être acteur au sein d'une équipe de formation					
Unité de Compétences Capitalisables A.S -2-O-4.1 TECHNIQUES ET PÉDAGOGIE		UCC A.S -2-O-4.2 LÉGISLATION RÈGLEMENTATION		UCC A.S -2-O-4.3 SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE	
2H		3H		2H	
2H		3H		1H	
<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : • Participer à la gestion d'une épreuve (arbitre, commissaire, juge ...) • Juger, arbitrer, tenir un rôle d'officiel et expliquer ses interventions		<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : • Identifier, appliquer les textes réglementaires liés à la pratique		<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : • Identifier et de prévenir les risques liés à l'activité • Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités • Assurer la sécurité dans et hors pratique	
<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : • Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels • Agir en fonction des contraintes qui en découlent • Prendre en compte la protection du milieu		<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : • Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels • Agir en fonction des contraintes qui en découlent • Prendre en compte la protection du milieu		<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : • Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels • Agir en fonction des contraintes qui en découlent • Prendre en compte la protection du milieu	
<u>Capacités recherchées</u> • Organiser une épreuve et assurer sa préparation, son déroulement, la mise en place des équipes nécessaires à son bon fonctionnement et à la gestion du site et des résultats. • Assurer la mise en œuvre de ce qui a été prévu et pouvoir faire face aux imprévus. • Gérer les différents acteurs participant au déroulement de la manifestation.		<u>Capacités recherchées</u> • Connaître les règles disciplinaires prévues par les textes réglementaires. • Connaître les sanctions prévues par les règlements sportifs. • Connaître les procédures disciplinaires de l'Ufolep		<u>Capacités recherchées</u> • Connaître les règles d'homologation du site de la manifestation. • Connaître l'ensemble du plan de secours et les conditions de protection des participants et du public. • Connaître la traumatologie propre à l'activité proposée.	
<u>Capacités recherchées</u> • Connaître les textes réglementant la protection des individus et de l'environnement et les faire appliquer. • Connaître les contraintes environnementales de l'activité et en tenir compte auprès des participants et du public.		<u>Capacités recherchées</u> • Connaître les textes réglementant la protection des individus et de l'environnement et les faire appliquer. • Connaître les contraintes environnementales de l'activité et en tenir compte auprès des participants et du public.		<u>Capacités recherchées</u> • Connaître les textes réglementant la protection des individus et de l'environnement et les faire appliquer. • Connaître les contraintes environnementales de l'activité et en tenir compte auprès des participants et du public.	
Evaluation Cf. Annexe		Evaluation Cf. Annexe		Evaluation Cf. Annexe	
Evaluation Cf. Annexe		Evaluation Cf. Annexe		Evaluation Cf. Annexe	

Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Officiel		BF 2 O	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS	
Unité de Compétences Capitalisables A.S -2-O-4.1 TECHNIQUE ET PÉDAGOGIE Proposition de répartition horaire : 2H			Etre capable de : • Participer à la gestion d'une épreuve (arbitre, commissaire, juge ...) • Juger, arbitrer, tenir un rôle d'officiel et expliquer ses interventions	
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir		
L'organisation d'une épreuve et sa préparation, son déroulement, la mise en place des équipes nécessaires à son bon fonctionnement et à la gestion du site et des résultats.		• D'organiser et gérer le déroulement d'une compétition en installant le matériel : Le contrôle licences et engins, tables des jurys, aire de compétition (praticables, décoration, chaises pour les juges de ligne), la salle. Informatique, la circulation des notes de juges. Prévoir l'affichage des résultats et leur communication. • De juger (après une validation spécifique) en suivant le code de pointage UFOLEP, sans interprétation, en tenant compte des niveaux des différents programmes et en les respectant. • De justifier la note proposée, de la moduler si besoin, en toute objectivité.		
La mise en œuvre de ce qui a été prévu et la réponse aux imprévus.		• De réagir et d'alerter les personnes compétentes pour pallier les défaillances éventuelles. • D'alerter en jugement, les membres du jury lors d'une erreur décelée ou supposée. • De provoquer, éventuellement, une réunion du jury.		
La gestion des différents acteurs participant au déroulement de la manifestation.		• D'établir un planning des bénévoles à tous les postes • De guider et renseigner toute personne • D'être à l'écoute en jugement, de tous les membres du jury.		
Evaluation		Voir fiche technique en annexe (organisateur ou juge) : QCM, pratique (stage et compétition).		

Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Officiel BF 2 O	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS
UCC A.S.-2-O-4.2 LÉGISLATION RÉGLEMENTATION Proposition de répartition horaire : 3H	Etre capable de : Identifier, appliquer les textes réglementaires liés à la pratique
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir
Les règles disciplinaires prévues par les textes réglementaires.	- Connaître le code UFOLEP de jugement, l'appliquer avec rigueur, savoir justifier sa note. - Expliquer le fonctionnement d'un jury et du secrétariat de jury - Calculer la note attribuée.
Les sanctions prévues par les règlements sportifs.	Connaître les règlements généraux UFOLEP et les appliquer.
Les procédures disciplinaires de l'Ufolep	Connaître les règlements disciplinaires UFOLEP et les procédures.
Evaluation	Voir fiche législation en annexe (organisateur ou juge) : QCM, pratique (stage et compétition).

Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Officiel		BF 2 O	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS	
UCC A.S.-2-O-4.3 SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE Proposition de répartition horaire : 2H		Etre capable de : • Identifier et prévenir des risques liés à l'activité • Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités • Assurer la sécurité dans et hors pratique		
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir		
Les règles d'homologation du site de la manifestation.		Connaître les normes d'utilisation du gymnase utilisé et les circulations extérieures		
L'ensemble du plan de secours et les conditions de protection des participants et du public.		Placer à l'endroit stratégique le poste de secours		
La traumatologie propre à l'activité proposée.		Posséder le PSC 1 (ex-AFPS) Réagir en cas de problèmes importants Faire intervenir les personnes qualifiées en cas de traumatisme important (en GRS, souvent l'entorse)		
Evaluation		Voir fiche sécurité en annexe : exposé, entretien.		

Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Officiel		BF 2 O	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS	
UCC A.S -2-O-4.4 ENVIRONNEMENT Proposition de répartition horaire : 1H			Etre capable de : • Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels nécessaires • Agir en fonction des contraintes qui en découlent • Prendre en compte la protection du milieu	
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir		
Les textes réglementant la protection des individus et de l'environnement et leur application.		• Appliquer les textes régissant l'organisation de la manifestation en respectant le livret UFOLEP "organisation d'une manifestation sportive et développement durable"		
Les contraintes environnementales de l'activité et leur prise en compte auprès des participants et du public.		• Faire respecter la propreté des locaux et des abords proches.		
Evaluation		Voir fiche environnement en annexe : exposé ou entretien		

Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Officiel		BF 2 O Option JA		RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS	
UC A.S -2-O-4 Activité Sportive – 8H					
Compétences visées EC de gérer un projet d'épreuve dans l'association et dans le département ou la région. EC d'être acteur au sein d'une équipe de formation					
Unité de C ompétences C apitalisables A.S -2-O-4.1 TECHNIQUES ET PÉDAGOGIE		UCC A.S -2-O-4.2 LÉGISLATION RÈGLEMENTATION	UCC A.S -2-O-4.3 SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE	UCC A.S -2-O-4.4 Environnement	
2H		3H	2H	1H	
<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : • Participer à la gestion d'une épreuve (juge arbitre ...) • Etre responsable d'un jury		<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : • Identifier, appliquer les textes réglementaires liés à la pratique	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : • Identifier et de prévenir les risques liés à l'activité • Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités • Assurer la sécurité dans et hors pratique	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : • Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels • Agir en fonction des contraintes qui en découlent • Prendre en compte la protection du milieu	
<u>Capacités recherchées</u> • Organiser une épreuve et assurer sa préparation, son déroulement, la mise en place des équipes nécessaires à son bon fonctionnement et à la gestion du site et des résultats. • Assurer la mise en œuvre de ce qui a été prévu et pouvoir faire face aux imprévus. • Gérer les différents acteurs participant au déroulement de la manifestation.		<u>Capacités recherchées</u> • Connaître les règles disciplinaires prévues par les textes réglementaires. • Connaître les sanctions prévues par les règlements sportifs. • Connaître les procédures disciplinaires de l'Ufolep	<u>Capacités recherchées</u> • Connaître les règles d'homologation du site de la manifestation. • Connaître l'ensemble du plan de secours et les conditions de protection des participants et du public. • Connaître la traumatologie propre à l'activité proposée.	<u>Capacités recherchées</u> • Connaître les textes réglementant la protection des individus et de l'environnement et les faire appliquer. • Connaître les contraintes environnementales de l'activité et en tenir compte auprès des participants et du public.	
Evaluation Cf. Annexe		Evaluation Cf. Annexe	Evaluation Cf. Annexe	Evaluation Cf. Annexe	

Brevet fédéral 2^{ème} degré Officiel		BF 2 O Option JA	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS
Unité de Compétences Capitalisables A.S -2-O-4.1 TECHNIQUE ET PÉDAGOGIE Proposition de répartition horaire : 2H		Etre capable de : • Participer à la gestion d'une épreuve (arbitre, commissaire, juge ...) • Juger, arbitrer, tenir un rôle d'officiel et expliquer ses interventions	
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
L'organisation d'une épreuve et sa préparation, son déroulement, la mise en place des équipes nécessaires à son bon fonctionnement et à la gestion du site et des résultats.		• D'organiser et gérer le déroulement d'un jury • De juger (après une validation spécifique) en suivant le code de pointage UFOLEP, sans interprétation, en tenant compte des niveaux des différents programmes et en les respectant. • D'animer le jury dont il est responsable. • Demander la justification des notes pour arriver à un accord, en toute objectivité.	
La mise en œuvre de ce qui a été prévu et la réponse aux imprévus.		• De réagir et d'alerter les personnes compétentes pour pallier les défaillances éventuelles. • D'alerter en jugement, les membres du jury lors d'une erreur décelée ou supposée. • De provoquer, éventuellement, une réunion du jury.	
La gestion des différents acteurs participant au déroulement de la manifestation.		• D'établir une composition du jury. • De guider et renseigner toute personne • D'être à l'écoute en jugement, de tous les membres du jury.	
Evaluation		Voir fiche technique en annexe (organisateur ou juge) : QCM, pratique (stage et compétition).	

Brevet fédéral 2^{ème} degré Officiel BF 2 O Option JA		RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS
UCC A.S.-2-O-4.2 LÉGISLATION RÉGLEMENTATION Proposition de répartition horaire : 3H		Etre capable de : Identifier, appliquer les textes réglementaires liés à la pratique
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
Les règles disciplinaires prévues par les textes réglementaires.	. Connaître le code UFOLEP de jugement, l'appliquer avec rigueur, savoir justifier sa note. . Expliquer le fonctionnement d'un jury et du secrétariat de jury . Calculer la note attribuée.	
Les sanctions prévues par les règlements sportifs.	. Connaître les règlements généraux UFOLEP et les appliquer.	
Les procédures disciplinaires de l'Ufolep	. Connaître les règlements disciplinaires UFOLEP et les procédures.	
Evaluation	Voir fiche législation en annexe (organisateur ou juge) : QCM, pratique (stage et compétition).	

Brevet fédéral 2^{ème} degré Officiel		BF 2 O Option JA	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS
UCC A.S.-2-O-4.3 SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE Proposition de répartition horaire : 2H		Etre capable de : • Identifier et prévenir des risques liés à l'activité • Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités • Assurer la sécurité dans et hors pratique	
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
Les règles d'homologation du site de la manifestation.		Connaître les normes d'utilisation du gymnase utilisé et les circulations extérieures	
L'ensemble du plan de secours et les conditions de protection des participants et du public.		Placer à l'endroit stratégique le poste de secours	
La traumatologie propre à l'activité proposée.		Posséder le PSC 1 (ex-AFPS) Réagir en cas de problèmes importants Faire intervenir les personnes qualifiées en cas de traumatisme important (en GRS, souvent l'entorse)	
Evaluation		Voir fiche sécurité en annexe : exposé, entretien.	

Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Officiel		BF 2 O Option JA	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : GRS
UCC A.S -2-O-4.4 ENVIRONNEMENT Proposition de répartition horaire : 1H		Etre capable de : • Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels nécessaires • Agir en fonction des contraintes qui en découlent • Prendre en compte la protection du milieu	
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
Les textes réglementant la protection des individus et de l'environnement et leur application.		• Appliquer les textes régissant l'organisation de la manifestation en respectant le livret UFOLEP "organisation d'une manifestation sportive et développement durable"	
Les contraintes environnementales de l'activité et leur prise en compte auprès des participants et du public.		• Faire respecter la propreté des locaux et des abords proches.	
Evaluation		Voir fiche environnement en annexe : exposé ou entretien	

BF O Stages vie associative et fédérale				
1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10H) Connaître son association. – Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...) – Identifier les différentes activités – S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif	2° Dans le cadre de la formation BF 1 O Officiel 1^{er} degré : (10H) Mieux connaître son association. – Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...) – Connaître les différentes activités – S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif Mieux connaître son comité départemental. Réaliser un projet simple dans son association Ce projet peut être constitué par (au choix) : – l'amélioration d'un aspect du fonctionnement – l'organisation de rencontres – l'accueil d'un nouveau public – l'amélioration des conditions de pratique ...	3° Dans le cadre de la formation BF 2 O Officiel 2^{ème} degré (10H) Connaître la fédération au niveau national. Rechercher les modalités pratiques de son organisation et de son fonctionnement. Prendre contact avec des personnes de la région ayant des responsabilités nationales. Prendre en compte le PND, le PRD et le PDD pour réaliser un projet.	4° Dans le cadre de la formation BF 2 O Option JA Officiel 2^{ème} degré (5H) Connaître la fédération au niveau national. Rechercher les modalités pratiques de son organisation et de son fonctionnement. Prendre contact avec des personnes de la région ayant des responsabilités nationales.	
BF O Stages en animation dans l'association, le département, la région ou à l'échelon national				
1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10H) Participer à l'animation de séances sous la responsabilité d'une personne aux qualifications reconnues	2° Dans le cadre de la formation BF 1 O Officiel 1^{er} degré : (20H)	3° Dans le cadre de la formation BF 2 O Officiel 2^{ème} degré (40H)	4° Dans le cadre de la formation BF 2 O Option JA Officiel 2^{ème} degré (20H)	
Evaluation et validation faites par le tuteur de stage et le responsable de l'association, le ou les responsables des comités départementaux ou régionaux, selon les modalités définies par la Commission Nationale Formation Ufolep (voir documents de la mallette formation : « dossier de période probatoire » et « stages en situation » annexe N°5).				

Bibliographie - Centre de ressources	
Générale	Spécifique
La Mallette Formation de la Commission Nationale et ses 6 annexes Site Internet du Pôle Formation www.ufolep.org Site d'informations générales Yatoo www.ufolep.org Procédures disciplinaires Règlements généraux sportifs et financiers	<i>Documents de travail conseillés par la CNS ou le GTS</i> Site Internet www.ufolep.org /vie sportive : - <i>Code UFOLEP de jugement</i> - <i>Brochures des programmes JEUNESSE – INDIVIDUELLES et EQUIPES</i> - <i>Les degrés</i> <i>Livret MANIFESTATIONS et DEVELOPPEMENT DURABLE</i> <i>Livret du BENEVOLE</i> Ouvrages : - <i>La Gymnastique rythmique sportive la technique, l'entraînement, la compétition, Monique BERRA éditions Milan</i> - <i>G.R.S de l'initiation au perfectionnement de M.M HELVIG et C. SENGERS, éditions Revue EPS.</i>